



Monaco va déployer son identité numérique et ses services de confiance.

Véritable pierre angulaire de son écosystème numérique et du programme Extended Monaco, l'identité numérique monégasque se doit de garantir un niveau de sécurité optimal grâce aux technologies IN Groupe.

Monaco, le 15 octobre 2020 – La Principauté de Monaco annonce la sélection d'IN Groupe comme partenaire technologique pour la conception et la sécurisation de son identité numérique. Suite au vote par le Conseil National de la loi 1483 du 17 décembre 2019, le gouvernement, fidèle à ses valeurs en matière de protections des données et de respect de la vie privée, souhaite garantir un niveau de confiance nécessaire.

Dans le cadre du programme de transition numérique, Extended Monaco, le Gouvernement Princier a engagé de nombreux chantiers d'envergure (Cloud Souverain, 5G, Collège Numérique, e-Santé, Security Token Offering...). De part ce partenariat avec IN Groupe, la Principauté entend permettre la réalisation de la valeur probante au numérique.

Spécialiste mondial de l'identité et des services numériques sécurisés, IN Groupe est un partenaire stratégique de confiance pour tout État qui souhaite être acteur de sa souveraineté en matière d'identité et garantir à chacun de ses citoyens un droit fondamental, le Droit d'Être Soi.

Confiant dans la capacité du Groupe français à combiner haute expertise technologique et accompagnement sur-mesure, la Principauté de Monaco a choisi IN Groupe pour la définition, le développement, la mise en place et le déploiement d'un système d'identité global (physique et numérique) et intégré. En réalisant les nouveaux titres d'identité monégasques (cartes d'identité électroniques, titres de résident, passeports biométriques), IN Groupe apporte ainsi une solution performante et personnalisée, conforme à la législation monégasque, en adéquation avec les attentes du gouvernement et les usages physiques et numériques des citoyens et résidents de la Principauté.

Ainsi chaque Monégasque et Résident pourra disposer d'une identité numérique associée à son nouveau titre d'identité selon un calendrier prévisionnel de déploiement initialisé sur le 1er semestre 2021. Cette identité numérique permettra une authentification à la fois hautement sécurisée, simple, sans nécessité de justificatifs additionnels, donnant un accès fluide aux différentes procédures qu'il souhaite engager avec les services de l'État.





Un ambitieux programme axé sur la sécurité de la population, de leurs données et de leurs usages numériques

Encadrée par la loi monégasque, cette association entre l'identité régaliennne et l'identité numérique sera au cœur de la relation numérique entre l'Administration et l'administré. Elle permettra une authentification à la fois hautement sécurisée, simple, sans nécessité de justificatifs additionnels, donnant un accès fluide aux différentes procédures qu'il a ou souhaite engager avec les services de l'État.

Les solutions technologiques hautement sécurisées associées à un processus allant de l'enrôlement physique à la délivrance de titres physiques et numériques, offriront à la population monégasque la possibilité de disposer d'une identité numérique dès le renouvellement de leur titre d'identité régaliennne. Conçue pour s'inscrire tant dans l'univers physique que dans l'univers numérique, l'identité numérique monégasque permettra un niveau d'authentification fort et de signature qualifié.

Une identité numérique respectant les plus hauts standards internationaux

En conformité avec le référentiel général de la sécurité de la Principauté de Monaco et avec règlement européen (eIDAS – electronic identification and trust service), l'identité numérique monégasque anticipe une interopérabilité numérique auprès des différents services d'identification électronique européen.

La Principauté de Monaco et son Prince Souverain ont fait de la protection des données et du respect de la vie privée, une priorité. Ainsi et conformément au RGPD, la déclinaison de l'identité régaliennne en identité numérique se fera uniquement à la suite d'un accord explicite de la personne concernée.

Des standards technologiques ouverts ont été choisis afin de faciliter l'intégration rapide de l'identité numérique monégasque aux services existants et à venir. En s'appuyant sur des standards interopérables (OSIA et OIDC – open ID connect), le Gouvernement entend simplifier le déploiement et l'utilisation de l'identité numérique au sein de ses e-services.

Un service disponible courant 2021

Les services de la Mairie de Monaco et de la Sûreté Publique se préparent pour délivrer les premières cartes équipées de l'identité numérique au cours du 1^{er} semestre 2021.

Toutes les nouvelles cartes délivrées à compter de cette date pourront activer l'identité numérique et tous les monégasques et résidents pourront demander à renouveler leur titre d'identité et leur permettre ainsi de bénéficier des toutes nouvelles fonctionnalités associées.

Une relation entre l'Administration et l'administré augmentée :

- Une authentification forte aux e-services de l'État et ceux du secteur privé / Une signature de niveau qualifié
- La dérivation sur mobile (facilitation et adaptation aux usages d'aujourd'hui)
- De multiples e-services en cours de développement ou d'intégration de l'identité numérique :
 - La constitution des déclarations sur l'honneur en ligne
 - La signature des contrats dématérialisés
 - L'obtention des actes d'état civil de la Mairie en ligne
 - L'accès aux multiples e-services avec une identification unique - Guichet unique





La Principauté est à un tournant de son histoire, elle prend plus que jamais le virage du numérique et se dote d'infrastructures pertinentes en mettant le numérique au cœur de sa stratégie, faisant ainsi de Monaco un pays modèle en termes d'avancées technologiques.

Julien DEJANOVIC, Directeur des Services Numériques du Gouvernement Princier déclare : « *Le niveau de confiance en nos solutions numériques est essentiel pour en assurer le bon déploiement et une utilisation optimale par les monégasques et résidents en Principauté.*

La sécurité est un pilier de notre projet d'identité numérique que ce soit pour la partie numérique ou le support physique des cartes.

Nous nous devons de garantir les plus hauts standards de sécurité en la matière et c'est une des raisons qui nous a conduit à choisir IN Groupe pour ce projet. »

Didier TRUTT, Président Directeur général d'IN Groupe, déclare : « *Nous sommes honorés d'accompagner la Principauté de Monaco dans sa mission de souveraineté en soutenant son ambition en matière de transition numérique. Plus que jamais, dans ce contexte, la question de la sécurité de l'identité, qu'elle soit physique ou numérique, reste primordiale. Nos équipes travaillent main dans la main avec le Gouvernement Princier pour garantir aux citoyens monégasques un quotidien plus simple, plus fiable et plus intelligent. »*

A propos d'Extended Monaco

Extended Monaco est le modèle monégasque dans un monde numérique.

Porté par la Délégation Interministérielle en charge de la Transition Numérique, ce programme a pour mission de faire du numérique le socle de toutes les politiques publiques pour irriguer durablement toutes les composantes de la société, en termes de santé, d'éducation ou de service public.

Depuis 2019, Extended Monaco met en œuvre des initiatives pour améliorer le cadre de vie des monégasques, diversifier l'économie via le numérique et créer un écosystème numérique compétitif et résilient.

Contact :

Constance de Lencquesaing, +33 6 50 22 54 21 ; monaco@elaneldelman.com

A propos d'IN Groupe

Partenaire de l'État français depuis près de 500 ans, IN Groupe propose des solutions d'identité et des services numériques sécurisés à la pointe de la technologie, intégrant électronique, optique et biométrie. Des composants aux services, en passant par les titres et les systèmes interopérables, en tant que spécialiste mondial de l'identité et des services numériques sécurisés, IN Groupe est présent au quotidien pour faciliter la vie de chacun. Accompagner les États dans l'exercice de leur souveraineté. Protéger l'identité des citoyens. Préserver l'intégrité des entreprises. Quel que soit l'enjeu, IN Groupe, entreprise de souveraineté numérique, contribue à faire valoir pour chacun un droit fondamental : le Droit d'être Soi. IN Groupe est la nouvelle marque du Groupe Imprimerie Nationale. IN Groupe anime trois marques affiliées, SPS pour les composants électroniques, Surys pour les sécurités optiques et holographiques et Nexus pour les solutions d'identité numérique corporate et IOT, qui disposent de technologies leaders sur leurs marchés.

IN Groupe en chiffres :

CA : 475 M€ (2019, pro forma) - 1 700 collaborateurs - 5 sites en France - 8 bureaux commerciaux dans le monde - 130 pays accueillant les solutions IN Groupe - 28 gouvernements partenaires

Pour en savoir plus : www.ingroupe.com

Contacts :

Isabelle Carassic, +33 (0)6 03 89 61 20 ; isabelle.carassic@publicis.fr

Romain Galesne-Fontaine ; romain.galesne-fontaine@ingroupe.com

